

**Elargissement : quelles conséquences pour l'économie française ?
Radio Classique, 6 janvier 2003**

A en croire les sondages, les Français sont à la fois acquis à la perspective de l'élargissement et inquiets de ses conséquences. Ils jugent qu'il est historiquement nécessaire et qu'il renforcera l'Europe, mais ils expriment des inquiétudes quant à ses effets sur l'emploi, la protection sociale et l'immigration.

Il y a pourtant deux raisons de penser que l'impact économique de l'élargissement sera de faible ampleur.

La première est que les pays concernés sont nombreux mais, à l'exception de la Pologne, de petite taille. Globalement, leur population est de l'ordre d'un quart de celle de l'Union européenne et leur produit intérieur brut entre un dixième et un vingtième, selon le taux de change retenu. C'est peu différent de ce qu'ont représenté en leur temps l'Espagne, le Portugal et la Grèce.

La seconde raison est que l'élargissement est en bonne partie déjà fait : les derniers droits de douane sur les produits industriels ont été éliminés en 1999 ; depuis les débuts de la transition, les échanges réciproques ont été multipliés par quatre.

Le choc est donc déjà passé ?

Pas complètement. En dehors de l'aspect budgétaire, l'élargissement proprement dit aura trois effets directs :

1. *La suppression des protections contingentes*, c'est-à-dire de la possibilité d'imposer des droits anti-dumping sur les importations. Cette garantie d'accès au marché va accélérer l'investissement en Europe centrale, en particulier dans les industries de main d'œuvre. Il y aura des délocalisations.
2. *L'extension de la libéralisation à l'agriculture*, qui était restée en dehors du processus, ainsi qu'aux services. L'agriculture des Quinze a jusqu'ici énormément bénéficié de l'ouverture de l'Europe centre-orientale : nos exportations ont été multipliées par dix alors que les importations ont seulement doublé. Il va certainement y avoir un certain rééquilibrage. S'agissant des services, on pense évidemment aux transports routiers.
3. *Les migrations*, puisqu'après une transition de 7 ans, les nouveaux citoyens de l'Union pourront s'installer et travailler partout. Il est très difficile d'anticiper ce qui se passera. Après l'élargissement des années quatre-vingt, la population espagnole en France a baissé. Mais les nouveaux entrants sont plus pauvres. Depuis 1989, environ 650.000

citoyens est-européens se sont établis dans l'Union. On estime que la liberté d'installation induira l'entrée de 200 à 400.000 personnes supplémentaires par an, et qu'à terme (20 ans) ils seront de l'ordre de trois millions à résider dans un autre pays de l'Union.

Ces chiffres absolus sont impressionnants, mais il faut les rapporter à la population des Quinze : 380 millions. On serait donc, même dans dix ou vingt ans, au-dessous d'un pour cent. Qui plus est, tout laisse attendre que cette migration restera, comme c'est le cas actuellement, très concentrée sur l'Allemagne et l'Autriche. L'impact sur la France devrait être très faible.

Beaucoup de bruit pour rien, alors ?

Macroéconomiquement, oui. Et l'effet global sera certainement positif. A la manière des Etats-Unis avec le NAFTA, les Quinze tireront parti de leur intégration avec une région moins développée, mais plus dynamique.

Localement ou sectoriellement, c'est une autre affaire : il y aura apparition de nouvelles concurrences, délocalisations, frictions. Il faut s'y préparer.

L'élargissement marque aussi un changement de nature dans la construction européenne. L'Europe s'est organisée jusqu'ici comme un club restreint de pays riches et similaires. C'était la logique du marché unique : puisque nous essayons par des moyens différents d'atteindre les mêmes objectifs, adoptons le principe de la reconnaissance mutuelle.

Cette Europe est terminée. L'Union de demain sera nombreuse, diverse, inégale. Les principes sur lesquels nous fonctionnons vont être soumis à rude épreuve : pourrions-nous maintenir une législation uniforme ? les citoyens feront-ils confiance aux certifications sanitaires ou environnementales décernées par les administrations nationales de pays perçus comme lointains ? saurons-nous définir des priorités communes ? irons-nous vers la géométrie variable ? quel degré de redistribution accepterons-nous ?

C'est sans doute par son impact sur le système communautaire, plus que par son incidence économique directe, que l'élargissement affectera les Français.